

Formulaire d'inscription

pour les

foires et marchés yverdonnois

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Localité : _____
Téléphone : _____ Fax : _____

Requête pour : **foire mensuelle** → Date(s) : _____
alimentaire et non-alimentaire, dernier mardi de chaque mois

marché du mardi matin → Date(s) : _____
alimentaire uniquement (excepté œuvres de bienfaisance)

marché du samedi matin → Date(s) : _____
alimentaire uniquement (excepté œuvres de bienfaisance)

Marchandises : _____ Mètres linéaires : _____

Divers : Besoin d'électricité : A déjà participé à un(e) foire / marché yverdonnois ?
 oui **non** **oui** **non**

Lieu et date : _____ Signature : _____

Conditions générales de participation

La participation aux foires et marchés yverdonnois est soumise à autorisation préalable de la Direction de police. Toute demande de participation doit être requise par écrit ou à l'aide du présent formulaire, ceci 14 jours avant la date retenue. Le placeur se réserve le droit de refuser un emplacement à toute personne se présentant sans en avoir fait la demande préalable.

Paiement

La taxation des foires et marchés se fait au mètre linéaire. L'encaissement se fait sur place par les services de police. Le tarif est de CHF 4.-- le m pour les denrées alimentaires et de CHF 6.-- le m pour le non-alimentaire. Une exemption de taxe est possible sur demande pour les œuvres caritatives ou de bienfaisance.

Denrées alimentaires

Les marchands de denrées alimentaires se conformeront aux directives en vigueur en matière d'hygiène, édictées par le Laboratoire cantonal. Le non respect de celles-ci pourront entraîner une interdiction de participation aux foires et marchés yverdonnois, ceci pour une durée limitée.

DECISION POLICE DU COMMERCE : **favorable** **défavorable**

Date et signature :

Emplacement : _____ Taxe : _____

Longueur attribuée : _____ Remarque(s) : _____